

# Nouvelles Breves

— votre bulletin d'informations municipales —

## Sommaire

**Aspet s'expose** 1  
Festival d'été

**Action sociale** 2



**Au conseil** 3

**Aspet propre** 3

**Brèves** 4

MAIRIE D'ASPET  
Place de la République  
31160 ASPET  
Téléphone : 05 61 88 40 22  
Télécopie : 05 61 88 44 03  
Mail : [mairie.aspet@wanadoo.fr](mailto:mairie.aspet@wanadoo.fr)  
Web : [www.mairie-aspet.fr](http://www.mairie-aspet.fr)



## Aspet s'expose

**Aspet s'expose pour la 17<sup>e</sup> année consécutive du dimanche 22 juillet au dimanche 12 août avec un programme riche et varié.** Les artistes exposeront dans une quinzaine de lieux différents dans toute la ville. Le public sera aussi invité à découvrir des œuvres ou installations créées spécialement pour le festival : « À la recherche de la lumière », de Jocelyne Mothe, « Coudre l'espace », par le collectif Ôssilà, exposition photographique dans les rues de la ville, et « Poissons pétrifiés », œuvre en céramique de Laurence Maso-Schuster. Les amateurs de musique pourront écouter des concerts les dimanches entre 11h30 et 13h : Lucien la Movaiz Graine, le 22 juillet, Sammy la Momie, le 29 juillet, et Marie Sigal, le 12 août. Un temps fort exceptionnel est organisé le week-end des 4 et 5 août (voir programme ci-dessous).

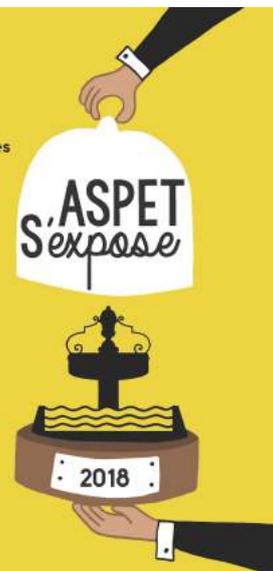
**du 22 juillet  
au 12 août**

Expositions  
Installations artistiques  
Concerts

**Week-end  
artistique et festif**

Samedi 4  
et dimanche 5 Août

• Cabinet de curiosités  
• Expositions  
• Apéritif musical  
• Démonstrations artistiques  
• Concerts



Suivez l'actualité du festival sur la page Facebook "Aspet s'expose".

### Week-end des 4 et 5 août

**10h-13h et 14h-18h**

**Place Fauroux (ancien collège)**

- Expositions en extérieur par les artistes et exposition des Ateliers du temps libre à la salle du judo ;
- Ouverture du cabinet de curiosités à la salle de vote : samedi 4, dimanche 5, mercredi 8, samedi 11 et dimanche 12 août : 10h-13h et 14h-18h ; lundi 6, mardi 7, jeudi 9 et vendredi 10 août : 14h-18h.

### Samedi 4 août

- Démonstration de peinture, par Jocelyne Mothe, atelier gravure, avec Enrike Gomez, et atelier dessin « cro-

quez-moi », avec Bernard Labaume - à partir de 11h

- Déambulation et spectacle, avec le duo JP & Nénette - à partir de 11h
- Concert, avec De Bal et d'Hommes - à 18h
- Apéritif musical - bouchées curieuses proposées par Céline Cuisinier - à 19h

### Dimanche 5 août

- Ateliers de sérigraphie, par Iris Delvalle, de dessin académique, par Gianni Burattoni, et de dessin « croquez-moi », avec Bernard Labaume - à partir de 11h
- Concert, par Matéo Langlois - à 11h30

# Centre communal d'action sociale

## L'action sociale dans une commune prend pour l'essentiel trois formes différentes :

- l'attribution des prestations en espèces ou en nature (aides financières, CESU, prêts remboursables ou non, aides alimentaires...);
- l'octroi d'avantages tarifaires dans l'accès aux services publics (transports, cantines scolaires, centres de loisirs...);
- la mise en place de structures collectives d'accueil (structures d'accueil de la petite enfance, établissements sociaux et médico-sociaux) ou rendant des services à domicile (portage de repas, services de télé-alarme...).

Sans vouloir masquer les difficultés que nous connaissons bien, les complexités administratives, la diminution des financements, la gravité des situations de détresse ou d'isolement, le manque de personnel, de moyens, de compétences, la passivité ou l'indifférence des uns, l'agressivité des autres, l'isolement et la disponibilité insuffisante pour les élus, nous pouvons agir. Notre action sociale repose en premier lieu sur une volonté et un projet politique, le reste est affaire d'imagination, d'organisation, de moyens, de formation des acteurs.

Le CCAS est le plus souvent à l'origine des actions, du fait d'une bonne connaissance du terrain. Mais dès qu'il s'agit de répondre concrètement, il met en place des projets partagés qui s'appuient sur des coopérations, des conventionnements, des réseaux, avec les différents acteurs locaux, publics ou privés. Et lorsqu'une dynamique existe, ce n'est plus lui qui sollicite les partenaires, ce sont eux qui viennent lui faire des propositions.

Les actions du CCAS d'ASPET en direction des enfants :

- « Un fruit à la récré » : cette opération qui a débuté l'année dernière avec une distribution par semaine de fruits bio lors de la récréation du matin s'est pérennisée et nous sommes passés à deux

distributions par semaine (coût de 1 877 € en 2017 financé par les fonds européens à hauteur de 70 % et le CCAS) ;

- l'accueil périscolaire : sous l'autorité du directeur Cédric Subreroque, cinq agents diplômés assurent l'accueil périscolaire le matin avant la classe, à la pause méridienne et le soir à partir de 16h30. Cette année, pour répondre à une demande des familles, le CCAS a prolongé l'accueil du soir jusqu'à 18h30. Cette action est cofinancée par les familles en fonction de leur quotient familial, par la CAF à raison de 50 centimes par heure et par enfant, et par le CCAS pour un budget de 66 420 € ;
- le CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire) qui apporte un soutien méthodologique et une aide aux devoirs aux enfants qui en ont besoin, action financée par la CAF et le CCAS pour un budget de 5 180 € ;
- la restauration scolaire : les repas proposés aux enfants de l'école Germaine Barès par le collège sont cofinancés par les parents en fonction de leur quotient familial et par le CCAS pour un budget de 24 466 € qui inclut le transport de l'enfant entre l'école et le collège.

Les actions en direction des personnes âgées :

- le CCAS peut participer à la constitution des dossiers ;
- il propose des moments de divertissements et de rencontres, l'organisation de goûters ou repas festifs ;
- si la perte d'autonomie doit être gérée, des solutions peuvent être apportées avec l'aide à la recherche d'une maison de retraite ou d'une autre structure adaptée ou encore la proposition de divers services à domicile.

Les actions en faveur des familles et des jeunes adultes :

- le CCAS peut intervenir pour permettre de trouver rapidement un toit, que ce soit dans le secteur public ou dans le locatif privé. Ses représentants assistent aux commissions d'attribution de logements des bailleurs publics ;
- c'est la commission permanente du CCAS qui intervient dans l'attribution des logements communaux, selon les critères définis par son règlement intérieur. Ces logements sont entretenus et rénovés par le personnel communal et bénéficient de loyers plafonnés ;
- le CCAS dispose de nombreux réseaux et peut intervenir à la demande de ses partenaires ou d'autres acteurs sociaux. C'est un outil d'action sociale, au service de la solidarité, à la disposition de toute la population aspétoise.
- le cofinancement des « Ateliers du temps libre » qui a obtenu l'agrément CAF de Centre d'animation local permet d'offrir aux habitants une palette d'activités et de services pour une participation modeste. Ce ne sont pas loin de 117 000 € qui sont attribués chaque année à l'action sociale sur la commune.

**Nous pouvons toujours faire mieux ou plus, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou de vos envies, elles seront à l'ordre du jour de notre prochain conseil d'administration.**

## Nous rencontrer

Le premier mercredi de chaque mois de 10 à 12h, sur rendez-vous, des permanences sont assurées par Mesdames Laire et Saget membres du conseil d'administration du CCAS (tel 05 61 88 40 22).

Adresse permanence : Maison des solidarités (à côté de la bibliothèque)



Repas des aînés au Bois perché

## Aspet propre

En 2018, la municipalité relance une nouvelle collecte de carcasses de voitures en octobre prochain. Comme l'an passé, vous pourrez vous inscrire en mairie jusqu'à fin septembre et les services techniques se chargeront d'évacuer les carcasses.

Pour votre information, une benne sera mise en place à la déchetterie de Mane pendant tout le mois de septembre pour récupérer les pneus des particuliers. Les habitants des 55 communes de la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat, dont Aspet fait partie, pourront venir y déposer leurs pneus gratuitement, après une inscription préalable auprès de la Communauté de communes ([secretariat@cagiregaronne-salat.fr](mailto:secretariat@cagiregaronne-salat.fr)).

Les particuliers peuvent aussi apporter directement leurs pneus à l'entreprise Drohe à Labarthe-Inard qui leur facturera 1,50 € le pneu.

### Broyat

La municipalité propose aux habitants d'Aspet de venir récu-

pérer gratuitement du broyat de végétaux aux ateliers municipaux. Vous pouvez utiliser le broyat dans votre jardin pour pailler au pied des plantes, ce qui permet de diminuer les arrosages et d'empêcher les mauvaises herbes de pousser. Couplé avec du compost, le broyat de végétaux permet aussi d'amender la terre.

### Chacun balaie devant sa porte !

Dans le cadre d'Aspet propre, nous invitons tous les habitants et commerçants d'Aspet à nettoyer régulièrement leur devant de porte ou de commerce. À cet effet, des balais customisés pour l'opération seront offerts à tous ceux qui en feront la demande à la mairie.



## Le programme des manifestations de l'été

### Samedi 14 juillet

**Concert avec le groupe** Broken dream

Place de la République - 11h

**Concerts à l'Estanquet des saveurs et la**

**crêperie La bolée** - après-midi et soirée

**Repas et bal par Los Festaires**

Place Fauroux (ancien collège) - 19h

**Feu d'artifice musical** depuis la

chapelle de Miègécoste - 22h30

### Samedi 14 et dimanche 15 juillet

**Concours de pétanque**

Boulodrome - toute la journée

### Dimanche 22 juillet

**Aspet s'expose : concert avec** Lucien la

Movaiz Graine (**chanson française**)

Place de la République - 11h30

### Dimanche 29 juillet

**Aspet s'expose : concert avec** Sammy la

Momie (**rock années 70**)

Place de La République - 11h30

### Mardi 31 juillet

**Concert avec** Via el Mundo

Chapelle de Miègécoste - 20h30

### Dimanche 5 août

**Vide-grenier de l'ADMR**

Place de la République - journée

### Mercredi 8 août

**Fête de la piscine**

### Dimanche 12 août

**Aspet s'expose : concert avec** Marie

Sigal (**électro-pop**)

Place de la République - 11h30

### Jeudi 16 août

**Fête de Girosp et Gouillou**

Girosp

### Jeudi 23 août

**31 Notes d'été : concert avec** Boucan

place Fauroux (ancien collège) 21h

### Samedi 8 septembre

**Course cycliste La Gasartelli**

### Samedi 15 et dimanche 16

**septembre**

**Journées du patrimoine**

## Au conseil : compte-rendu du conseil municipal du 20 juin

• **Suite à une erreur** de délimitation de parcelle, l'acquéreur du camping va rétrocéder à la commune la partie parking devant le terrain de sport, un acte notarié rectificatif sera établi. Afin que l'utilisation de cet espace puisse être partagée par la commune et l'acquéreur, un bail emphytéotique de trente ans sera établi chez le notaire avec une clause de priorité pour les manifestations accordées par la commune.

• **La commission Manifestations-sports-associations** a proposé d'attribuer les subventions suivantes : 250 € à la compagnie Art corps et Art cris, 500 € au Racing club Aspet XIII et 1 500 € au comité des fêtes Los Festaires. L'attribu-

tion de subvention à l'Étoile du Cagire a été ajournée. Une rencontre sera organisée avec l'association.

• **La secrétaire générale**, intégrée dans la fonction publique territoriale depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009, prenant sa retraite, sera radiée des cadres ; son poste de rédacteur chef territorial à temps complet est supprimé.

• **Le relevé de couvert** dans la végétation arbustive de la parcelle 5a communale sera effectué afin de favoriser le développement de la régénération naturelle.

• **Après présentation du futur PNR** Comminges Barousse Pyrénées par Madame la Maire, le conseil à l'unanimité a souhaité adhérer à cette création.

• **Le bâtiment Saint-Jean-Baptiste**, dont la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat a la jouissance partielle, lui sera cédé pour un euro symbolique dans le but de lui permettre d'effectuer des travaux de réhabilitation pour la création d'une crèche.

• **La participation des communes** extérieures aux frais de fonctionnement de l'école d'Aspet a été fixée à 1 160 € par enfant pour l'année 2018-2019.

• **La réhabilitation du rez-de-chaussée de l'immeuble** communal de la place Peyrot a été adoptée à l'unanimité.

L'INTÉGRALITÉ DE CES SÉANCES PEUT ÊTRE CONSULTÉE SUR LE TABLEAU D'AFFICHAGE DE LA MAIRIE, SOUS LA HALLE, ET SUR LE SITE [www.mairie-aspet31.fr](http://www.mairie-aspet31.fr)

## Concerts estivaux

Broken dream

**Samedi 14 juillet 11h, place de la République.**

Ils viennent de Berlin. Six amis, qui ont fondé ce groupe de rock, et dont les chansons, interprétées en anglais, évoquent la solitude, l'amitié, l'amour, les adieux. Thèmes éternels où quelque chose de nouveau surgit toujours des *Broken dreams*, des rêves brisés.

Concert gratuit à libre participation.

Boucan (**festival des 31 Notes d'été**)

**Jeudi 23 août 21h, place Fauroux**

Piero Pépin, trompettiste virtuose, le troubadour Mathias Imbert toujours accompagné de sa contrebasse et le rockeur Bruno Izarn, l'homme au quinze guitares, composent ce trio. Trois univers singuliers s'assemblent et donnent naissance à une expérience musicale nouvelle qui, pour du Boucan, fait beaucoup de bien aux oreilles !

Numéros utiles	
Pompiers	18/112
SAMU	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CCCGS (Aspet)	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26



Défibrillateur présent sur la commune sous la Halle de la Mairie

## BRÈVES

### Kermesse de l'école

La kermesse de l'école s'est déroulée vendredi 15 juin. Malgré un temps peu clément, ce fut un beau succès qui a attiré beaucoup de monde. Chaque classe a interprété un spectacle, de danse, de musique, de cirque... Tous les enfants ont ensuite joué aux divers jeux proposés. Une vente de crêpes et de gâteaux était aussi organisée.



### Fontaines

Les fontaines de la commune sont raccordées au réseau d'eau potable. Elles sont pilotées par une horloge et fonctionnent uniquement la journée (elles sont coupées la nuit). Pour des raisons d'économie d'eau, il peut arriver qu'elles soient arrêtées ponctuellement en journée. Une réflexion sur l'ensemble des fontaines est actuellement en cours afin de conserver leur fonctionnement tout en évitant le gaspillage d'eau.

### Horaires d'été du secrétariat de mairie

Pendant la période estivale, les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie sont les suivants : tous les matins de 8h45 à 12h15 sauf le mardi de 8h45 à 11h.

### Chantier place de la République

À cause des intempéries, le chantier connaît du retard, ce qui reporte la date de fin du chantier au 10 août. Les

entreprises Chevrin-Géli et Sambeat achèvent actuellement la reprise des enduits et la pose des menuiseries. L'entreprise Rougé-Séguéla prendra ensuite le relais avec le revêtement de la place.

### Bibliothèque municipale

La bibliothèque vient de faire l'échange des CD et DVD prêtés par la Médiathèque départementale : quelques mille nouveaux documents vous attendent dans les bacs. L'échange des livres quant à lui se fera à la fin du mois de juillet. Le club de lecture continue cet été avec au programme des romans biographiques et autobiographiques. La prochaine séance aura lieu mercredi 11 juillet à 18h.

### Désherbage écologique

Depuis quelques semaines, les services techniques de la commune utilisent un nouveau désherbant naturel et écologique à base de pélargonium (géraniums), particulièrement efficace. Nous vous invitons à procéder de même dans le cadre de l'Agenda 21 et du plan climat.

## Secrétariat général : départ et arrivée

### Marylène Ousset prend une nouvelle route...

Secrétaire générale des services de la mairie d'Aspet, Marylène Ousset a fait valoir ses droits à la retraite, le 30 juin 2018.

Rentrant de Mayotte en tant que fonctionnaire du ministère des Finances en 2005, elle intègre le personnel de la mairie au service de la population et des élus. Grâce à sa détermination, son expérience et son dynamisme, Marylène a su mettre son énergie au service des Aspétoises, des Aspétois, de ses collègues et collaborateurs. La municipalité la remercie très chaleureusement pour les services rendus et lui souhaite « bonne route... ».

Une réception a été organisée en son honneur ce vendredi 29 juin, à la salle de vote.

Suite au départ à la retraite de Marylène Ousset, Sophie Sentenac a pris ses fonctions de secrétaire générale de la commune. Après une formation de professeur des écoles, elle obtient un poste à la marine nationale en tant que chargée de la gestion du personnel à Toulon où elle restera sept ans. Elle réussit ensuite le concours d'attachée et est recrutée par la communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis (178 000 habitants). Elle y est en charge du service coordination qui est l'interface entre les élus, la direction générale et les différentes directions opérationnelles. Elle y restera dix ans avant de postuler à Aspet dans une région qu'elle connaît bien puisqu'elle est originaire de l'Ariège. Elle a choisi de revenir dans le Sud-Ouest car elle a un fort attachement pour la région et elle souhaite tra-



vailer au plus près du territoire et de ses habitants. Tout en étant dans une volonté de continuité par rapport au travail réalisé par sa prédécesseuse, Sophie Sentenac amène aussi un regard neuf et sa propre vision du métier, grâce à ses diverses expériences. Elle est d'ores et déjà ravie d'être là et heureuse d'avoir été accueillie avec bienveillance par le personnel et les élus.